

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le huit juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vaujany, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves GENEVOIS, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 11
 présents 9
 votants 9

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Jean-Luc BASSET, Brigitte ARNAUD, Bruno AVEQUE, Éric DOURNON, Valérie MARTINET et Elvina SAVIOUX

Absents : Jacques JOUANS et Nadine VERNEY

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

Objet : FINANCES – Budget VILLE Attribution d'une subvention à l'association AIGUA D'OLLE

L'association « Club Aigua d'Olle » a sollicité la Commune pour l'obtention d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2022 pour un montant de 300 €.

ASSOCIATIONS	MONTANT ACCORDE
Club AIGUA D'OLLE	300 €
TOTAL	300 €

Le conseil municipal ;
Sur proposition de Monsieur le Maire ;
Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

- Décide d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 300 € à l'association « Club Aigua d'Olle » pour l'année 2022 ;
- Dit que les dépenses seront prélevées au compte 6574 du budget communal 2022 ;
- Donne toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision et la signature des documents à intervenir.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.
Transmis en Préfecture le

Le Maire,

Yves GENEVOIS

